



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 34, Loi visant à moderniser la profession notariale et à favoriser l'accès à la justice

Procès-verbal de la séance du 3 octobre 2023

Dépôt l'Assemblée nationale :
n° 879-20231004

2023

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 3 OCTOBRE 2023	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 3 octobre 2023

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 34, Loi visant à moderniser la profession notariale et à favoriser l'accès à la justice (Ordre de l'Assemblée le 26 septembre, rétroactif au 21 septembre 2023)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) en remplacement de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)

M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Morin (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association professionnelle des notaires du Québec :

M^e Kevin Houle, notaire, président

M^e François Bibeau, notaire émérite, directeur général

Union des notaires du Québec :

M^e Roberto Aspri, notaire, président

M^e Giovanna Scotti, notaire, vice-présidente

M^e François Dostaler, notaire, secrétaire et trésorier

M. François Brochu, directeur du programme de maîtrise en droit notarial, Université Laval, accompagné de :

M^{me} Brigitte Roy, directrice associée au programme de maîtrise en droit notarial, Université Laval

Association du Barreau canadien, Division du Québec :

M^e Louis Sévéno, président

M^e Sevgi Kelci, membre du conseil d'administration

Barreau du Québec :

M^e Catherine Claveau, bâtonnière

M^e Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre et directrice des affaires juridiques

Chambre des notaires du Québec :

M^e Hélène Potvin, notaire, présidente

M^e Nicolas Handfield, notaire, directeur, responsabilité sociale et innovation

M^e Marc Boudreault, notaire émérite, professeur titulaire retraité de la Section de droit civil, Université d'Ottawa

Chambre des huissiers de justice du Québec :

M. François Taillefer, président

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 41, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Morin (Acadie) et M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) font des remarques préliminaires.

À 10 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

AUDITIONS

La Commission entend l'Association professionnelle des notaires du Québec.

À 11 h 37, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Union des notaires du Québec.

À 12 h 20, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 24, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend M. Brochu.

À 16 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association du Barreau canadien, Division du Québec.

À 16 h 59, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Barreau du Québec.

À 17 h 38, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Chambre des notaires du Québec.

À 18 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Chambre des huissiers de justice du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 18 h 59, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 3 octobre 2023

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association du Barreau canadien, Division du Québec	
Association professionnelle des notaires du Québec	003M
Barreau du Québec	005M
Brochu, François	004M
Chambre des huissiers de justice du Québec	002M
Chambre des notaires du Québec	
Union des notaires du Québec	001M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Compagnie d'assurances FCT ltée

006M